



## PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA REPRISE DES COURS DES FORMATIONS ACADÉMIQUES - ETFIM BEJAIA

### Préambule

La situation sanitaire en Algérie, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, depuis le 14 mars 2020.

L'École Technique de Formation et d'Instruction Maritimes de Béjaia accueille au titre de l'année 2020 trois 03 sections de formations de longue durée à savoir la formation des lieutenants au cabotage pour une durée de 09 mois, la formation des Matelots Filière Pont pour une durée de 08 mois et la formation des capacitaires à la navigation côtière pour une durée de 06 mois.

Les dites formations sont lancées le 20.01.2020 et arrêtée en date du 14.03.2020, par conséquent les 03 sections de formation suscitées restent non achevées à ce jour.

Le présent protocole sanitaire précise les modalités pratiques de la reprise des cours dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les règles fixées, parfois contraignantes, le sont pour la protection de chacun et dans le contexte connu.

### PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATIONNEL

Protocole dédié aux usagers /stagiaires :

#### 1/ Entrée :

- **À la reprise des cours, les stagiaires doivent fournir un certificat médical récent justifiant qu'ils ne sont pas atteints de COVID-19**
- Les agents de sécurité sont chargés de prendre la température des stagiaires et des usagers à l'entrée de l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), la personne n'est pas autorisée à entrer à l'école.

- Le port du masque (bavette) à l'entrée est obligatoire pour tout le monde. Il l'est ensuite obligatoire durant toute la présence à l'école (hors prise de repas).
- Les stagiaires / les usagers sont tenu d'apporter avec eux leurs bavettes/masques. Les agents de sécurité effectuent des contrôles visuels afin de s'assurer du respect des mesures sanitaires.
- Du gel hydro alcoolique est disponible l'entrée de l'établissement au niveau du point de contrôle pour le lavage des mains.
- Les stagiaires rejoignent la cour de l'école le temps de rentrer en salle de cours, dans le respect permanent des gestes barrières et des règles de distanciation physique.

## 2/Salle de cours :

Uniquement les grandes salles de cours (capacité de plus de 60 places) qui seront utilisées pour accueillir les sections (32 stagiaires) et ce afin de respecter les règles de distanciation physique.

- Du gel hydro alcoolique est disponible l'entrée de chaque classe
- Le surveillant procède à un contrôle de température des stagiaires avant d'entrer en salle de cours
- En cas de passage des stagiaires au tableau les feutres marqueurs sont désinfectés (spray) entre chaque utilisateur.
- Les déplacements sont limités au maximum pendant les séances et s'effectuent dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique.
- Il est veillé à ce que les salles bénéficient d'une aération maximale par l'ouverture des fenêtres. Les portes seront par contre refermées en fin de chaque séance.
- Les agents d'entretiens sont chargés en fin de journée du nettoyage et désinfection des salles, mobiliers, poignées, interrupteurs.
- Les déchets de nettoyage et éventuels masques jetables usagés sont déposés dans les sacs poubelles disponibles dans les salles. Ces sacs sont évacués et renouvelés en fin de journée.

## 3/ Temps libre – détente :

- Sous réserve d'un strict respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique, les stagiaires peuvent occuper les espaces en communs selon un effectif limité.
- Le port du masque (bavette) demeure obligatoire lors des déplacements et dans les cas où le respect des gestes barrières et des règles de distanciation.
- Les stagiaires seront soumis à des mesures de confinement durant toute la période de la formation afin d'éviter tout contact avec des personnes étrangère de l'école

#### 4/ Restauration :

L'école est dotée d'un restaurant d'une capacité de 130 places

- La restauration des stagiaires se fera par groupe n'excédant pas 35 personnes à la fois afin de respecter les règles de distanciation physique
- Les ustensiles utilisés pour manger sont jetable.
- Du gel hydro alcoolique est mis à la disposition des stagiaires dans le restaurant

#### 5/ Hébergement :

L'ETFIM de Béjaia dispose d'un chalet en bois préfabriqué qui fait office de dortoir pour les stagiaires, ce dernier est constitué de 45 boxes d'une capacité d'accueil de 04 lits chacun.

- Le maître d'internat procède à un contrôle de température pour chaque stagiaire avant d'accéder au dortoir
- Le nombre de stagiaire affecté à chaque boxe est de 02 au maximum (50% de la capacité d'accueil)
- Il est veillé à ce que les boxes bénéficient d'une aération maximale par l'ouverture des fenêtres.
- Interdiction d'utilisation de l'air conditionné dans le dortoir.

#### 6/ Sanitaires et douches :

Les espaces habituels pour les stagiaires peuvent être utilisés dans le strict respect des gestes barrières et des règles de distanciation physique.

- Ils font l'objet toute la journée de nettoyage/désinfection par un personnel de l'entretien.
- Il est veillé à un approvisionnement régulier en savon.
- L'usage des souffleurs séchant et du papier jetable est à proscrire.
- L'utilisation des douches sera soumise à un contrôle rigoureux afin d'assurer la distanciation physique et l'hygiène.